

Compte rendu du conseil d'administration (CA) régional n°15 Lundi 3 mars 2025 à 20h00 - distanciel

COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE

Membres du CA présents : Gilbert Blouin, Thierry Chapuis, Stéphane Dablin, Stéphane Drouet, Fabrice Evrard, Eric Feuillard, Michel Jomin, Jean-François Mailler (C94), Francis Poulain, Mathias Priami (C75)

Membres du CA excusés : Angela Bonnaud (C92), David Cardinal (C93), Eliane Debusne, Nadia Descot, Ganny Dinally (C77), Joël Dugay, Philippe Grippon, Claude Rose (C91), Hervé Zammit (C78)

Membres du BEx présents : Loïc Le Baccon, Georges Le Pallec, Béatrice Lucet, Eric Poulhe, Gwénaelle Ruzal

Membres du BEx excusés :

Membres invités : Emmanuel Brugvin, Nathalie Campagne, Gwendal Gregam, Claire Moal, David Lloancy, Vincent Mary, Eleni Tsioli Vassiliadis,

Membres invités excusés : Julio Arqueros, Xavier Beuzeville, Béranger Doullé, Sébastien Gaillard, Marie-Pierre Jacquemot, Matthieu Lauberton, Sophie Royé, Jérémy Soula

Liste de diffusion : Membres du conseil d'administration, président.e.s de structures (membres affiliés et agréés), collaborateurs du Comité

La séance a débuté à 20h00

| 1. INFORMATIONS | BEx | Élu/Prof. | Échéance |
|--|-----|-----------|----------|
| 1.1 Général | | | |
| <p>1.1.1 Fédération française de canoë kayak et sports de pagaie (FFCK)</p> <p><u>Instances fédérales</u></p> <p>La FFCK a renouvelé ses instances dirigeantes lors de son assemblée générale électorale le 14 décembre 2024. Plusieurs Francilien.ne.s en font désormais partie.</p> <p>Patrick Lefoulon (AS Mantaie) et Maryse Viseur (CK Lagny) sont membres du comité exécutif.</p> <p>Nadia Descot (Red Star Club Champigny), Philippe Grippon (Kayak Épinay Club), Georges Le Pallec (Joinville Eau Vive) et Eric Poulhe (SNTM Saint-Maur) ont été élu.e.s au conseil d'administration fédéral.</p> <p>Mathurin Madoré (Red Star Club Champigny), élu dans le collège des sportifs de haut niveau, est membre du comité exécutif et du conseil d'administration.</p> <p>Le premier conseil d'administration fédéral s'est tenu le 25 janvier 2025 en distanciel et en présentiel à la Maison des Sports de Pagaie. Georges Le Pallec, en a été élu président à l'unanimité.</p> <p>De nombreux Francilien.ne.s sont membres de commissions nationales. Le conseil a validé la coprésidence de la commission Pagaie Santé de Catherine Paoletti (Joinville Eau Vive) aux côtés d'Olivier Coste.</p> <p><u>Échanges avec le président de la Fédération</u></p> <p>Eric Poulhe est en relation avec le président de la Fédération Pascal Bonnetain, avec lequel il a échangé à plusieurs reprises : lors du colloque des conseillers techniques fédéraux, en marge du conseil d'administration du 25 janvier 2025, et lors d'un déjeuner de travail le 6 février.</p> <p>Plusieurs sujets ont été évoqués, notamment ceux concernant le territoire comme la situation de l'île de loisirs de Vaires-Torcy et l'organisation en mai des championnats d'Europe de slalom sur le stade olympique.</p> <p>Il y a une volonté partagée, de la FFCK et du Comité, d'échanger régulièrement sur toutes les problématiques communes et de s'inscrire sur des projets territoriaux communs avec une gouvernance partagée. Eric Poulhe se satisfait de la qualité de ces échanges et de la relation qui se restaure entre le niveau national et régional. Reste à concrétiser les intentions en actions concrètes.</p> | EPo | EPo | 03/03/25 |
| <p>1.1.2 Appel à candidatures pour le conseil d'administration</p> <p>En vue de l'assemblée générale ordinaire du Comité du 22 mars 2025, un appel à candidatures a été lancé le 10 février 2025 pour les postes qui restent vacants au conseil d'administration à l'issue de l'assemblée générale électorale du 16 novembre 2024 : 6 postes pour le collège I (membres affiliés), 1 poste pour le collège II (membres agréés) et 1 poste pour le collège III (membres associés). La date de clôture des candidatures est le 12 mars 2025.</p> | GLP | GLP/ETV | 12/03/25 |

| | | | |
|---|-----|---------|----------|
| <p>1.1.3 Appel à candidatures pour être représentant.e titulaire ou suppléant.e à l'assemblée générale de la FFCK</p> <p>L'assemblée générale ordinaire du Comité du 22 mars 2025 doit élire les représentant.e.s titulaires et suppléant.e.s à l'assemblée générale ordinaire due la FFCK du 12 avril 2025. Un appel à candidatures a été lancé le 10 février 2025. La date de clôture des candidatures est le 12 mars 2025.</p> | GLP | GLP/ETV | 12/03/25 |
| <p>1.1.4 Conseil d'administration de juin 2025</p> <p>Pour faire suite aux échanges lors du conseil d'administration du 19 décembre 2024, un sondage a été organisé auprès de ses membres pour connaître leurs disponibilités pendant la semaine du 23 au 27 juin 2025 pour une réunion en présentiel. Les résultats du sondage ont permis de retenir la date du mercredi 25 juin 2025 pour la réunion. L'espace sur le site du Parc nautique départemental de l'Île de Monsieur envisagé initialement pour la réunion étant indisponible, le lieu sera fixé ultérieurement et communiqué aux élu.e.s par email.</p> | GLP | GLP/ETV | 12/03/25 |
| <p>1.2 Services</p> | | | |
| <p>1.2.1 Événements majeurs 2025</p> <p>Par décision du 16 janvier dernier, les élus du bureau exécutif souhaitent mettre en valeur en 2025 les trois événements majeurs franciliens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation pour les jeunes : championnat de France UNSS de canoë-kayak à Vaires-sur-Marne, coorganisé par l'UNSS 77 et le Comité, du 19 au 21 mai 2025 • Compétition : Nationale 1 Hommes de kayak polo à Corbeil-Essonnes, organisé par l'AS Corbeil-Essonnes CK, le 01 et 02 mars 2025 • Manifestation de loisir : 11^e édition de la TraverSeine, coorganisée par les comités de Paris et des Hauts-de-Seine le 20 et 21 septembre 2025 | EPo | EPo/ETV | 03/03/25 |
| <p>1.2.2 Championnat de France UNSS (Union sportive du sport scolaire) Canoë Kayak</p> <p>Le Comité est associé à l'UNSS de Seine-et-Marne pour l'organisation du championnat de France de canoë kayak qui se tiendra sur le stade nautique Olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne, du 19 au 21 mai 2025, dans la continuité du championnat d'Europe de slalom. L'objectif est d'inscrire l'événement dans l'héritage des Jeux et du stade nautique olympique, en initiant un partenariat fort et durable entre le sport scolaire et la communauté francilienne des sports de pagaie.</p> <p>Eric Poulhe et Julien Cuhe, directeur UNSS de Seine-et-Marne sont responsables de la compétition. Cyril Maïssa, professeur d'éducation physique et sportive (EPS) au collège Le Vieux Chêne, Claire Moal et Emmanuel Brugvin, sont responsables de la coordination générale de l'événement.</p> <p>Cyril Maïssa a animé une réunion d'information, le 12 février 2025 à la Maison des sports de pagaie, pour présenter le projet à une quarantaine de professeurs d'EPS candidats à l'organisation. Eric Poulhe a ouvert la séance en présence de la secrétaire générale de la Fédération, Maryse Viseur, de son président, Pascal Bonnetain, de Denis Miguet, directeur adjoint de l'UNSS au niveau national, initiateur du projet, et de Sébastien Bourdais, chargé de mission au département de Seine-et-Marne.</p> <p>Le programme sportif du championnat de France prévoit trois épreuves : un relais Vitesse sur le lac, un slalom géant et un Kayak Cross en eau vive. Seront organisés en sus, un Challenge Rafting sur le parcours olympique P1 et deux temps conviviaux : « l'Apéro des régions » et la cérémonie de clôture et de remise des récompenses à la Maison des sports de pagaie.</p> <p>Eric Poulhe se satisfait de la qualité de l'organisation mise en œuvre par l'UNSS 77 avec l'accompagnement du Comité, ainsi que le rapprochement avec la FFCK qui s'inscrit dans la volonté des deux présidents d'une collaboration renforcée sur le territoire.</p> | EPo | EPo/CMo | 19/05/25 |
| <p>1.3 Développement</p> | | | |
| <p>1.4 Activités</p> | | | |
| <p>1.4.1 Conditions d'accès aux parcours d'eau vive du stade nautique Olympique d'Île-de-France</p> <p><u>Occupation des espaces</u></p> <p>Le Comité a réintégré, non sans mal, le 10 octobre 2024, les espaces qu'il avait mis à disposition du comité d'organisation Paris 2024. À ce jour, le délégataire, Vaires Torcy Loisirs, n'a toujours pas transmis de projet de convention d'occupation des espaces, dont la signature était pourtant une condition requise avant tout retour. Aucune facture d'occupation des espaces n'a, non plus, été transmise au Comité.</p> <p><u>Conditions d'accès aux parcours d'eau vive</u></p> <p>Depuis 2018, le Comité peut faire bénéficier les clubs franciliens des tarifs conventionnés sur le stade d'eau vive de Vaires, aux deux parcours d'eau vive, P1 Compétition et P2 Perfectionnement.</p> <p>Le Comité assure la gestion du service et les relations avec l'exploitant de l'Île de loisirs.</p> | EPo | EPo/EBr | 03/03/25 |

| | | | |
|---|-----|---------|----------|
| <p>Les comités départementaux (CDCK) gèrent les demandes des clubs rattachés à leur territoire. Ils sont facturés mensuellement par le Comité sur la base des tarifs en vigueur de l'Île de France et de leur consommation effective sur le mois.</p> <p>Les CDCK et le club de Cergy-Pontoise ont été sollicités pour désigner leur référent habilité à réserver les créneaux de navigation.</p> <p>Le document décrivant les conditions d'accès et le tarif CDCK 2025 a été transmis, le 3 février 2025, aux CDCK ainsi qu'aux référents identifiés (CDCK 77, 78, 91, 92, 93, 94). Une communication a également été faite aux clubs franciliens, pour leur rappeler les conditions d'accès privilégiées au stade d'eau vive olympique.</p> <p>Depuis le 1^{er} février 2025, seuls les référents désignés sont habilités à effectuer des réservations.</p> | | | |
| <p>1.4.2 Processus d'inscription à des actions du Comité</p> <p>Le Comité a souhaité revoir le processus d'inscriptions aux différentes actions qu'il organise (compétitions, sessions de formation, regroupements non compétitifs...), en proposant un service d'inscription et de paiement en ligne.</p> <p>La procédure devra être claire et équitable, de l'ouverture à la clôture des inscriptions, en garantissant le contrôle d'éligibilité des participants. Le dispositif proposé devra faciliter le suivi administratif et financier en favorisant le passage des flux financiers par le Comité.</p> <p>L'étude de la solution de règlement en ligne est toujours en cours. Dès que l'instruction sera terminée, le Comité organisera une réunion avec les responsables de commission pour leur présenter le projet et valider avec eux les processus envisagés.</p> | EPO | EPO/GVA | 03/03/25 |

| 2. DÉCISIONS | | | |
|---|-----|-----------|----------|
| | BEx | Élu/Prof. | Échéance |
| 2.1 Général | | | |
| <p>2.1.1 Compte rendu du conseil d'administration du 19 décembre 2024</p> <p>Cf Annexe 1</p> <p>Le compte rendu ne fait mention d'aucune remarque de la part des élu.es du conseil d'administration. Il est soumis à son approbation.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité.</p> | GLP | GLP/ETV | 03/03/25 |
| <p>2.1.2 Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2025</p> <p>Cf Annexe 2</p> <p>L'ordre du jour ne fait mention d'aucune remarque de la part des élu.es du conseil d'administration. Il est soumis à son approbation.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité.</p> | GLP | GLP/ETV | 03/03/25 |
| <p>2.1.3 Commission de surveillance électorale</p> <p>Le conseil d'administration du 22 octobre 2024 avait élu à l'unanimité les 4 membres de la commission de surveillance électorale, qui a veillé au respect des dispositions statutaires lors de l'assemblée générale électorale du 16 novembre 2024, conformément à l'article S.2.6.1 des statuts. Les membres élu.e.s étaient Julio Arqueros, Pauline Boulangé, Isabelle Briois et David Lloancy. Le conseil d'administration du 3 mars doit renouveler le mandat des membres de la commission pour la nouvelle olympiade, ou en élire des nouveaux.</p> <p>Isabelle Briois, présidente de la commission, et Pauline Boulangé ne sont plus licenciées franciliennes en 2025 et par conséquent, ne remplissent pas les conditions d'éligibilité décrites dans les statuts (art. S.2.6.1.1). Julio Arqueros et David Lloancy remplissent toujours les conditions et acceptent de se porter candidat pour le renouvellement de leur mandat. Julio Arqueros présente également sa candidature pour être président de la commission.</p> <p>Marie-Pierre Jacquemot et Gwendal Gregam acceptent de présenter leur candidature pour remplir les deux postes vacants. Les deux candidatures sont conformes aux dispositions prévues dans les statuts (art. S.2.6.1.1).</p> <p>Il est proposé aux élu.e.s du conseil d'administration de procéder à l'élection des membres de la commission de surveillance électorale, dont le président, à main levée.</p> <p>Décision ► Élection des 4 membres de la commission de surveillance électorale à l'unanimité.</p> <p>► Élection de Julio Arqueros à la présidence de la commission à l'unanimité</p> | GLP | GLP/ETV | 03/03/25 |
| 2.2 Services | | | |
| <p>2.2.1 Désignation d'un membre du conseil d'administration au Comité de suivi financier</p> <p>Conformément à l'annexe financière du règlement intérieur du Comité (art. A.1.9.2), un membre du conseil d'administration peut être désigné pour le contrôle des comptes. Le conseil d'administration du 11 février 2021 avait désigné Stéphane Dablin, à l'unanimité, pour remplir cette mission jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2024. Il est demandé au</p> | LLB | LLB | 03/29 |

| | | | |
|---|-----|---------|----------|
| <p>conseil d'administration du 3 mars de désigner un de ses membres qui accepte de faire ce contrôle jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2028. Stéphane Dablin propose de renouveler sa mission.</p> <p>Décision ► Stéphane Dablin est désigné, à l'unanimité, représentant du conseil d'administration pour le suivi et le contrôle des comptes du Comité.</p> | | | |
| <p>2.2.2 Nomination d'un représentant au Comité régional olympique et sportif Île-de-France (CROSIF)</p> <p>Michel Jomin est secrétaire général actuel du CROSIF. Il a fait part de son intention de renouveler sa candidature au conseil d'administration du CROSIF lors de l'assemblée générale électorale qui se tiendra le 10 avril 2025. Il revient à une des instances dirigeantes du Comité, conseil d'administration ou bureau exécutif, d'entériner sa candidature.</p> <p>Décision ► Le conseil d'administration valide à l'unanimité la candidature de Michel Jomin.</p> | EPO | EPO/ETV | 03/03/25 |
| <p>2.2.3 Présentation des comptes 2024</p> <p>Les comptes présentés en séance ont été vus par le comité de suivi financier le 11 février 2025 et validés par le bureau exécutif du 13 février. Une réunion de travail a eu lieu le 25 février avec le commissaire aux comptes qui remettra son rapport sur la base de cet arrêté. L'analyse du compte de résultat montre une baisse des activités du Comité par rapport à 2023, liée aux Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 qui ont stoppé ses actions pendant trois mois. De plus, l'organisation de la Minipag par le Comité lors de la coupe du Monde de slalom et Kayak Cross à Vaires-sur-Marne, le 6 octobre 2023, avait « boosté » les comptes de l'année 2023.</p> <p>Les subventions totales sont de 188,5 k€, en baisse de 21,8 k€ par rapport à 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-reconduction de la subvention du Conseil départemental de Seine-et-Marne pour l'organisation de la N1 de slalom : -3 k€ ; • Baisse de la subvention PSF sur l'enveloppe nationale : -16 k€ (4 k€ en 2024 pour la célébration des JOP contre 20 k€ en 2023 pour la Minipag) ; • Baisse de la subvention d'aide à l'emploi : - 5,7 k€. <p>Le total des produits atteint 393,6 k€, soit une baisse de 85 k€ par rapport à 2023. Les charges d'exploitation sont également en baisse de 69,8 k€ par rapport à 2023, pour la même raison de baisse d'activité évoquée précédemment.</p> <p>Les comptes font apparaître un déficit d'exploitation brut de -14,6 K€, avant utilisation des fonds dédiés d'un montant de 33 k€.</p> <p>Leur utilisation permet d'avoir un excédent net de +18,5 k€.</p> <p>Il a été proposé aux élus du BEx de doter 18 k€ en fonds dédiés pour 2025, afin de continuer à accompagner le Comité et les commissions dans leurs différentes actions. Le solde des fonds dédiés présent au bilan du 31 décembre 2024 sera ainsi de 59,6 k€.</p> <p>Cela donne aussi, un à deux ans, au Comité pour trouver un nouveau modèle économique assurant un équilibre d'exploitation régulier.</p> <p>Le total du bilan 2024 est à 493,9 k€, soit une baisse de 18,8 k€ par rapport à 2023. Cette baisse est liée à l'utilisation des fonds dédiés en 2024 (14,8 €) et la non-reconduction de produits constatés d'avance en 2023.</p> <p>Les disponibilités se montant à 364 K€ au 31 décembre 2024, restent à un bon niveau, équivalent à celui de 2022. Elles représentent 9 mois du budget de fonctionnement.</p> <p>Décision ► Le conseil d'administration valide à l'unanimité la proposition d'arrêté des comptes 2024 qui sera présentée à l'assemblée générale du 22 mars 2025.</p> | LLB | LLB | 22/03/25 |
| <p>2.2.4 Proposition de budget 2025</p> <p>Après rappel du processus de construction budgétaire, le trésorier présente la seconde version du projet de budget du Comité établi sur la base des demandes transmises par les différents responsables de budget. Elle a été validée par le comité de suivi financier et le bureau exécutif. La consolidation donne un total des dépenses évalué à 466,3 k€ pour 136,1 k€ de produits d'activité, 188,5 k€ de subventions et 83,4 k€ d'autres produits divers (dont 42,9 k€ de prestations de services et 8 k€ de locations), soit un déficit de 58,3 k€.</p> <p>La reprise des fonds dédiés de 59,6 k€ au bilan au 31 décembre 2024, pour accompagner le Comité et les différentes commissions en 2025, permettra d'équilibrer le budget.</p> <p>Toutefois, comme déjà indiqué lors de la présentation des comptes 2024 et devant la baisse programmée des aides à l'emploi, le Comité doit trouver de nouvelles sources de financement afin d'équilibrer son budget. Cela devra passer par une augmentation des recettes afin de ne pas baisser les dépenses pour préserver les forces vives du Comité et justifier par ailleurs les subventions de la Région Île-de-France à hauteur de 30% de la dépense totale.</p> <p>Décision ► Le conseil d'administration valide à l'unanimité la proposition de budget 2025 qui sera présentée au conseil d'administration du 22 mars 2025.</p> | LLB | LLB | 22/03/25 |

2.3 Développement

2.4 Activités

3. ÉTUDE

BEx

Élu/Prof.

Échéance

3.1 Général

3.2 Services

3.3 Développement

3.4 Activités

4. QUESTIONS DIVERSES

BEx

Élu/Prof.

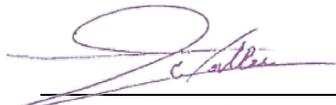
Échéance

La séance s'est terminée à 21h30

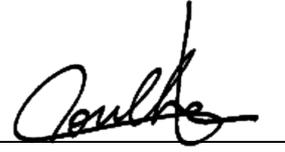
Annexes

Annexe 1 : Compte rendu du conseil d'administration du 19 décembre 2024

Annexe 2 : Ordre du jour de l'assemblée générale du 22 mars 2025



Georges Le Pallec,
Secrétaire Général



Eric Poulhe,
Président